

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour publication immédiate**AMÉLIORATION DE LA COUVERTURE INTERNET ET CELLULAIRE**
Le Conseil de la MRC d'Arthabaska appuie
le dépôt de la demande de subvention

Victoriaville, le 27 mars 2017 – Le Conseil de la MRC d'Arthabaska a autorisé, mercredi dernier, le dépôt de la demande de subvention conjointe aux programmes *Brancher pour innover* du gouvernement du Canada et *Québec branché* du gouvernement du Québec afin d'obtenir une aide financière pour le déploiement du réseau de fibres optiques sur son territoire. Cette demande de subvention sera déposée d'ici le 20 avril 2017.

Ce sont 20 des 22 municipalités de la MRC d'Arthabaska qui sont incluses dans le projet déposé aux deux paliers de gouvernement. Victoriaville n'étant pas admissible puisque les deux programmes s'adressent aux municipalités de moins de 30 000 habitants, et St-Louis-de-Blandford qui possède déjà son propre réseau de fibres optiques. Le Conseil fait un pas de plus dans ce projet collectif de réseau de fibres optiques dans l'objectif commun d'améliorer la qualité de vie dans la région et de rétablir l'inégalité qui subsiste sur le territoire en ce qui concerne la couverture Internet.

« C'est une excellente nouvelle! En 2017, les municipalités de la MRC d'Arthabaska se doivent d'aller de l'avant et de s'assurer que chacun de ses citoyens et citoyennes ait un accès à un service Internet de qualité, peu importe leur lieu de résidence. Cette étape fait partie intégrante du développement de notre communauté, en plus d'être un élément important pour attirer de nouveaux résidents dans notre région », souligne le préfet de la MRC d'Arthabaska, M. Lionel Fréchette.

Le projet à portée collective vise à construire 1 053 km de fibres optiques qui seront installés sur le territoire. Selon l'évolution du dossier, le premier branchement pourrait se faire dans la deuxième moitié de 2018. La MRC espère un financement à la hauteur de 10,6 millions de dollars, ce qui financerait environ la moitié du projet de fibres optiques, un total de près de 20 millions de dollars.

Retour sur le sondage

Plus tôt cette année, la MRC d'Arthabaska lançait un sondage afin de définir le portrait réel du réseau Internet sur son territoire. Ce sont plus de 1100 répondants qui ont participé. Comme 63 % des personnes sondées récemment ont démontré leur intention d'adhérer à Internet haute vitesse, la rentabilité de ce réseau ne fait aucun doute. Les tests de vitesse faits au cours de ce sondage ont clairement démontré qu'il y a des inégalités dans la vitesse des services Internet disponible dans la MRC. 70 % des répondants ont mentionné avoir accès à Internet, mais souhaitaient une amélioration de leur connexion. À la question, « Quelle importance accordez-vous au fait que l'ensemble des citoyens de votre localité ait accès à un service Internet plus rapide? » 80 % ont répondu *très important* et 18 % *important*.

Enfin, à la question « Est-ce que vous souhaiteriez que votre municipalité s'implique financièrement afin de déployer des services de téléphonie, d'Internet haute vitesse et de câblodistribution plus concurrentiels et plus fiables? » les citoyens ont répondu *oui* à 85 %. Le message envoyé aux élus

était donc sans équivoque quant à la pertinence d'aller de l'avant avec le développement d'un réseau de fibres optiques sur le territoire.

Les prochaines étapes

La MRC sera dans l'attente d'une réponse positive des deux paliers de gouvernement. Cette réponse est espérée au cours de l'été 2017. Les différentes démarches qui suivront permettraient de réaliser un schéma officiel pour le futur réseau de fibres optiques. En plus d'approcher des télécommunicateurs qui souhaiteraient offrir des services pour ce réseau, il faudra étudier le plan d'affaires en vue d'un règlement d'emprunt pour financer le projet.

Rappelons que plusieurs municipalités de la région avaient bénéficié du programme québécois *Communautés rurales branchées* en 2008. Bien que la connexion Internet se soit améliorée depuis, elle est encore loin d'être efficace et uniforme sur l'ensemble du territoire. Encore en 2016, certains secteurs de la MRC d'Arthabaska n'ont aucun accès à Internet ou au cellulaire, principalement en milieu rural.

-30-

SOURCES :

Fanny Landry

Division des communications, MRC d'Arthabaska

819 752-2444, poste 3305 | media@mrc-arthabaska.qc.ca